



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 09.07.2002
COM(2002) 372 final

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL

Informations financières sur les Fonds européens de Développement

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL

Informations financières sur les Fonds européens de Développement

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement.....	3
Synthèse	4
1. Etat d'exécution des Fonds européens de Développement au 31.12.2001	6
1.1. Tableau général	6
1.2. Exécution des FED en 2001	7
2. Prévision d'exécution financière pour l'exercice 2002 (Données révisées en mai 2002)	9
2.1. Décisions.....	9
2.2. Paiements	10
2.3. Appels des contributions prévus pour 2002	11
3. Estimations d'exécution pour l'exercice 2003	12
Annexes	

Avertissement

Ce document est destiné à être annexé au projet de budget pour 2003, conformément aux accords intervenus en 1979 dans le cadre de la procédure budgétaire.

Afin de faciliter la tâche de l'autorité budgétaire, il s'en tient à l'essentiel. Comme les années précédentes, il fait ressortir :

- l'état d'exécution des FED au 31.12.2001 ;
- les prévisions d'exécution financière pour l'exercice en cours ;
- les estimations de dépenses pour l'exercice 2003.

S'agissant de l'exécution des FED au 31.12.2001, il est possible, pour plus de détails, de consulter la Communication de la Commission à la Cour des Comptes, au Parlement Européen et au Conseil retraçant les bilans financiers et comptes de gestion des 6ème, 7ème et 8ème FED pour l'exercice 2001 (COM(2002) 211 final du 29.04.2002).

Synthèse

1. Avec un niveau de paiements atteignant 2 067,86 millions d'euros en **2001**, l'exécution du FED a enregistré le niveau le plus élevé qui a jamais été atteint et confirme le redressement des paiements amorcé en 1998, grâce à l'entrée en vigueur du 8ème FED. Il y a lieu de constater que les dépenses effectives étaient largement inférieures aux prévisions présentées aux Etats membres en novembre 2000¹ (2 538 millions d'euros, soit un taux d'exécution de 81,5%). Cet écart est principalement dû à une surestimation des possibilités de déboursements au titre de l'aide programmable et, dans une moindre mesure, du Stabex. En revanche, les paiements ont légèrement dépassé la révision effectuée en juin 2001. Cette révision, présentée au Conseil dans la Communication précédente « Informations financières sur les FED² », avait conduit en effet à un montant de 2 000 millions d'euros.

En ce qui concerne les décisions, les nouveaux engagements enregistrés en 2001 s'élèvent à 1 920 millions d'euros. Tenant compte de dégagements portant sur 366 millions d'euros, le chiffre net est de 1 554 millions d'euros. Ce montant est en forte baisse par rapport aux réalisations en 2000. Avec un montant de 3 757 millions d'euros, l'année 2000 a enregistré un record. Plusieurs raisons expliquent pourquoi le niveau atteint en 2000 n'a pas été maintenu. D'abord, les FED opèrent sur la base de cycles d'approximativement cinq ans et, pour ce qui concerne les décisions, 2000 représente l'année qui se situe au pic du cycle. Ce mouvement a été accentué par l'engagement en 2000 d'un montant d'environ 1 milliard d'euros pour deux programmes d'allègement de la dette. Finalement, le mouvement à la baisse amorcé à partir de 2001, est accentué par le fait d'une insuffisance de ressources pour les pays bien performants, en attendant la ratification de l'accord de Cotonou.

2. Les prévisions d'exécution pour l'année **2002** ont été révisées à la baisse, principalement pour les paiements. Il s'avère actuellement peu probable que le niveau, prévu en novembre de 2001, pourra être réalisé. Sur la base d'une analyse des dossiers en cours, la Commission table maintenant sur un montant de 2 000 millions d'euros aussi bien pour les paiements que pour les décisions, contre respectivement 2 345 millions d'euros et 2 100 millions d'euros estimé à la fin de 2001. Les réductions concernent l'aide programmable et sont également liées à un manque de ressources financières, suite au retard dans la ratification de l'accord de Cotonou. Les conséquences de ce retard sont seulement partiellement résorbées par la mobilisation à partir de 2002 d'une enveloppe de 1 200 millions d'euros, provenant du solde du 8ème FED, comme mesure transitoire (Décision N° 1/2000 du Conseil des Ministres ACP-CE du 27 juillet 2000).

En conséquence, alors que la Commission avait prévu dans sa Communication de décembre 2001³ de devoir appeler des contributions à hauteur de 2 000 millions d'euros, il s'avère maintenant qu'un montant de 1 800 millions d'euros devrait être suffisant pour couvrir les besoins. 800 millions d'euros étant appelés par les deux premiers appels des contributions, la Commission envisage de proposer comme troisième appel un montant de 481 millions d'euros. Ceci est le solde encore disponible sur le 7ème FED et permet donc de clôturer les appels de contribution sur ce FED. Le quatrième appel porterait alors sur un

¹ COM (2000) 805 final du 12/12/2000

² COM (2001) 402 final du 16/07/2001

³ COM(2001) 780 final du 17/12/2001

montant de 519 millions d'euros, ce qui donne au total 1 800 millions d'euros. Les besoins du quatrième appel seront réévalués en octobre 2002 sur la base du progrès des dossiers en cours.

3. Finalement, pour l'année **2003**, la Commission s'attend à des décisions et des paiements de l'ordre de 2 500 millions d'euros. Ces chiffres sont obtenus sur la base du profil historique (éclatement des crédits sur les différentes années d'exécution) observé pour les FED précédents, adapté pour l'effet escompté du processus de déconcentration des services vers les délégations. Etant donné l'incertitude sur la date de mise en œuvre du 9ème FED (liée à la ratification de l'accord de Cotonou), ces chiffres doivent être interprétés avec beaucoup de prudence.

En tenant compte des soldes de début et de fin d'exercice jugés nécessaires, le montant des contributions que les Etats membres devraient verser en 2003 est estimé à 2 300 millions d'euros.

1. ETAT D'EXECUTION DES FONDS EUROPEENS DE DEVELOPPEMENT AU 31.12.2001

1.1. Tableau général

Fonds ⁴	Etat d'exécution au 31/12/01 <i>en millions d'euros</i>	Etat d'exécution au 31/12/01 <i>en %</i>	Entrée en vigueur du FED	Bénéficiaires	Nature des aides
<u>6ème FED</u>			01/05/1986	ACP-PTOM	Aide programmable Bonifications d'intérêts Capitaux à risques Stabex Sysmin Aide d'urgence Aide aux réfugiés
Dotations (a)	7 829,1 ⁵				
Décisions (b)	7 481,9	96% (b/a)			
Contrats (c)	7 285,4	93% (c/a)			
Paielements (d)	7 186,6	92%(d/a) 96%(d/b) 99%(d/c)			
<u>7ème FED</u>			01/09/1991	ACP-PTOM	Aide programmable Facilité d'ajustement structurel Bonifications d'intérêts Capitaux à risques Stabex Sysmin Aide d'urgence Aide aux réfugiés
Dotations (a)	11 503,3 ⁶				
Décisions (b)	10 802,7	94%(b/a)			
Contrats (c)	9 657,2	84% (c/a)			
Paielements (d)	8 906,3	77%(d/a) 82%(d/b) 92%(d/c)			
<u>8ème FED</u>			17/06/1998	ACP-PTOM	Aide programmable Facilité d'ajustement structurel Bonifications d'intérêts Capitaux à risques Stabex Sysmin Aide d'urgence Aide aux réfugiés PPTE – Allégement de la dette
Dotations (a)	13 465,0				
Décisions (b)	9 868,2	73%(b/a)			
Contrats (c)	5 738,6	43% (c/a)			
Paielements (d)	3 590,8	27%(d/a) 36%(d/b) 63%(d/c)			

⁴ Les chiffres des dotations s'entendent hors intérêts

⁵ Ce chiffre tient compte des transferts entre FED.

⁶ Ce chiffre tient compte des transferts entre FED

1.2. Exécution des FED en 2001

Evolution des paiements (6ème, 7ème & 8ème FED)

en millions d'euros

	Paiements courants	Stabex	TOTAL
1992	1 330	612	1 942
1993	1 321	33	1 354
1994	1 430	351	1 781
1995	1 260	303	1 563
1996	1 152	165	1 317
1997	1 194	19	1 213
1998	1 351	89	1 440
1999	1 255	20	1 275
2000	1 477	71	1 548
2001	1 715	353	2 068

Comparaison décisions/paiements par instrument entre 2000 et 2001 (6ème, 7ème & 8ème FED)

en millions d'euros

Instruments	Décisions		Paiements	
	2000	2001	2000	2001
AIDE PROGRAMMABLE :	2 100,47	1 101,60	892,37	1 079,00
– Programmes indicatifs nationaux et régionaux	1 640,97	886,14	745,05	775,24
– Facilité ajustement structurel	459,50	215,46	147,32	303,76
STABEX	361,06	0,00	70,61	353,22
SYSMIN	94,10	-0,28	28,73	48,18
CAPITAUX A RISQUES	122,59	383,47	152,55	183,46
BONIFICATIONS D'INTERET	24,50	16,33	17,42	15,57
AIDES D'URGENCE	1,52	11,90	28,26	30,48
AIDES AUX REFUGIES	24,19	41,14	1,79	7,95
PPTE Initiative allégement dette	1 028,97	0,00	356,44	350,00
TOTAL	3 757,42	1 554.16⁷	1 548,17	2 067.86

Par rapport aux trois dernières années, et en particulier par rapport à l'année 2000, le niveau des décisions était relativement faible en 2001. Plusieurs raisons expliquent cette baisse. D'abord, l'exécution des FED suit des cycles pluriannuels. Les années 1998 à 2000 ont

⁷ Ce chiffre prend en compte des dégagements de l'ordre de 366 millions d'euros, dont 195,1 millions d'euros correspondent à l'annulation d'accords de financement (art. 3 des accords de financement : (non)respect de la date de démarrage). De ce dernier montant, 176,4 millions d'euros ont été réengagés.

constitué la mise en œuvre du 8ème FED et sont dès lors caractérisées par des volumes importants d'engagements. Dans cette perspective, il est normal que le rythme des décisions ralentit à partir de l'année 2001. Par ailleurs, l'année 2000 a bénéficié d'une décision concernant l'allègement de la dette des pays les plus endettés, portant sur environ 1 030 millions d'euros. Enfin, en 2001, les pays performants ont globalement souffert d'une insuffisance de ressources en attendant les nouveaux Programmes Indicatifs Nationaux à signer dans le cadre du 9ème FED, alors que des sommes relativement importantes étaient bloquées au titre de certains pays moins performants ou en crise.

En revanche, le niveau des paiements en 2001 était le plus élevé depuis le début des FED. En effet, le cycle des paiements suit celui des décisions avec un certain décalage. L'on observe que, par rapport à 2000, l'année 2001 a enregistré des paiements importants au titre des instruments Stabex et FAS (Facilité Ajustement Structurel).

Le tableau suivant présente les soldes de début et de fin d'année, les contributions des Etats membres au FED ainsi que les dépenses. On observe que des sommes importantes ont été transférées à partir du compte Stabex vers le compte des opérations courantes, aussi bien en 2000 qu'en 2001 (1 062 millions d'euros pour les deux années ensemble). Ceci a permis de réduire significativement le besoin de ressources financières auprès des EM. Ces transferts ont été opérés par la Commission, conformément à la décision du Comité des Ambassadeurs arrêté en août 2000. Cette décision oblige la Commission de transférer le solde du compte Stabex, dépassant le montant des paiements suspendus, vers le compte des dépenses courantes.

en millions d'euros

	OPERATIONS COURANTES		STABEX		TOTAL	
Ressources	2000	2001	2000	2001	2000	2001
Report au 01.01	140,84	783,51	882,00	648,23	1 022,84	1 431,74
Appel contributions	1 480,00	781,46	355,00	348,62	1 835,00	1 130,08
Transfert du compte Stabex vers le compte dépenses courantes FED	570,00	492,00	-570,00	-492,00		
Intérêts comptabilisés / Montants à régulariser	70,23	48,48	51,84	68,57	122,07	117,41
TOTAL	2 261,07	2 105,81	718,84	573,42	2 979,91	2 679,23
Dépenses	-1 477,56	-1 714,64	-70,61	-353,22	-1 548,17	-2 067,86
Solde au 31.12	783,51	391,17	648,23	220,20	1 431,74	611,37

La trésorerie disponible en fin d'exercice 2001 est de 611,4 millions d'euros tous comptes confondus, dont 391,2 millions d'euros au titre des dépenses courantes et 220,2 millions d'euros pour le Stabex. Ces montants peuvent être considérés comme normaux.

Pour ce qui concerne les 391,2 millions d'euros, il y a lieu de signaler que ce montant comprend 83,5 millions d'euros versés anticipativement par le Royaume-Uni et l'Irlande au titre du premier appel pour 2002. Sans ce versement, le solde aurait été de 307,7 millions d'euros. Pour le Stabex, un montant légèrement supérieur à 200 millions d'euros devait rester

disponible en vue d'éventuels paiements suspendus, principalement en faveur du Soudan et du Togo.

En plus des 220,2 millions d'euros, la Commission disposait également, en fin d'exercice 2001, d'une créance sur certains Etats membres s'élevant, toujours au titre du Stabex, à 218,7 millions d'euros. Entre-temps, cette créance a été honorée. Cette somme, majorée des intérêts, fait l'objet d'un transfert vers le compte des dépenses courantes en 2002.

Il est rappelé que le niveau du solde à la fin de 2000 était anormalement élevé pour différentes raisons (retard dans les dépenses au titre de la « Facilité d'ajustement structurel », transfert du compte Stabex vers le compte des dépenses courantes, etc.), situation qui a donc été redressée depuis lors.

2. PREVISION D'EXECUTION FINANCIERE POUR L'EXERCICE 2002 (DONNEES REVISEES EN MAI 2002)

La révision des besoins pour 2002 est fondée sur une analyse des dossiers en cours, traités par les services de la Commission. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

en millions d'euros

Instruments	Décisions				Paiements			
	6 FED	7 FED	8 FED	TOT	6FED	7FED	8 FED	TOT
AIDE PROGRAMMABLE ⁸	50	100	1 465	1 615	30	250	1 133	1 413
- Programmes indicatifs nationaux et régionaux	50	92	1 349	1 491	30	245	717	992
- facilité ajustement structurel		8	116	124		5	416	421
STABEX							2	2
SYSMIN							21	21
CAPITAUX A RISQUES			250	250			175	175
BONIFICATIONS D'INTERET			25	25			25	25
AIDES D'URGENCE			20	20			20	20
AIDES AUX REFUGIES			30	30			15	15
PPTE (allègement de la dette)			60	60			329	329
TOTAL	50	100	1 850	2 000	30	250	1 720	2 000

2.1. Décisions

Les prévisions en termes de décisions (2 000 millions d'euros) ont été légèrement révisées à la baisse par rapport à celles établies en novembre 2001 (2 100 millions d'euros). Ceci s'explique

⁸ Comprend les mesures transitoires prises conformément à la Décision N°1/2000 du Conseil des Ministres ACP-CE

principalement par le fait qu'en attendant la ratification de l'accord de Cotonou, certaines régions performantes souffrent d'une insuffisance de ressources et attendent la mise en œuvre de l'accord de Cotonou.

2.2. Paiements

Egalement le niveau des paiements est revu à la baisse et est actuellement estimé à 2 000 millions d'euros, contre 2 345 millions d'euros en novembre 2001. L'on observe en effet un certain retard dans l'exécution de l'aide programmable pour les mêmes raisons qu'indiquées plus haut pour les décisions. Pour ce qui concerne les autres instruments, les chiffres présentés antérieurement restent globalement valables. Il faut toutefois souligner que la performance pour l'année 2002 demeure largement au-dessus de la moyenne atteinte au cours des années 1992 à 2001 (1 550 millions d'euros).

A titre d'information, le tableau suivant compare l'estimation effectuée pour l'année 2002 (voir plus haut) avec la situation des paiements observés à la fin du mois de mai 2002.

Dépenses du FED au 31/05/2002 par rapport à la prévision pour l'année 2002

Instruments	Prévision Pour 2002	Réalisation au 31.05.2002 ⁹	
		<i>en millions €</i>	<i>en %</i>
AIDE PROGRAMMABLE	1 413	490,0	35%
- programme indicatifs nationaux et régionaux	992	346,7	35%
- facilité ajustement structurel	421	143,3	34%
STABEX	2	1,6	81%
SYSMIN	21	20,1	96%
CAPITAUX A RISQUES	175	67,0	38%
BONIFICATION D'INTERET	25	3,9	16%
AIDE D'URGENCE	20	7,7	38%
AIDE AUX REFUGIES	15	5,4	36%
PPTE (allègement de la dette)	329	0,0	0%
TOTAL	2 000	595,8	30%

Le taux de réalisation global au 31 mai 2002 s'établit à 30%. Ce pourcentage est en ligne avec les réalisations dans le passé à la même époque de l'année. Pour 1999 et 2000, les taux étaient de respectivement 33% et 21%. Le taux élevé observé en 2001 (42%) s'explique par des déboursements (exceptionnels) importants au titre du Stabex (259 millions d'euros à ce stade de l'année).

⁹ Mouvements définitifs et mouvement à régulariser

2.3. Appels des contributions prévus pour 2002

La révision à la baisse des paiements se traduira par une réduction des contributions que les Etats membres devront verser en 2002. Alors qu'initialement, un montant de 2 000 millions d'euros était prévu, il s'avère qu'une somme de 1 800 millions d'euros devrait être suffisante pour couvrir les besoins. Sur la base des informations actuellement disponibles, ceci devrait conduire à un solde de fin d'exercice 2002 au titre des « opérations courantes » de l'ordre de 370 millions d'euros. Ce solde relativement élevé devrait donner à la Commission une certaine marge de manœuvre pour des éventuels déboursements au-delà de la prévision actuelle de 2 000 millions d'euros.

en million d'euros

	Opérations courantes	Stabex
Solde au 01/01/2002 Dont contribution 2002 versée avant le 01/01/02	391,2 83,5	220,2
Contributions prévues en 2002	1 716,5	218,7
Transfert du Stabex vers compte dépenses courantes FED (estimation)	255,2	-255,2
Intérêts (prévision)	10,0	21,0
Prévision des dépenses	-2 000,0	-1,7
Solde prévisible au 31/12/2002	372,9	203,1

Les éléments d'explication suivants devraient permettre une bonne lecture du tableau :

- Puisqu'un montant de 83,5 millions d'euros a été versé anticipativement avant le 1 janvier 2002, et fait dès lors partie du solde de début d'année, le montant restant à verser par les Etats membres est 1 716,5 millions d'euros. Ceci donne donc au total 1 800 millions d'euros.
- Le montant, affiché dans le tableau au titre du transfert à partir du compte Stabex est une estimation ; les intérêts obtenus sur le compte en 2002 ne sont pas encore connus.
- La contribution affichée au titre du Stabex concerne le versement par un Etat membre de la dernière créance en février 2002. Ainsi, toutes les créances Stabex ont été honorées.
- Concernant le solde Stabex de fin d'année, un montant de 203,1 millions d'euros a été retenu. Ce montant correspond aux paiements actuellement suspendus en faveur du Soudan et du Togo. Si des paiements devaient avoir lieu, le solde de fin d'année devrait diminuer en conséquence.

Dans la pratique, étant donné que les deux premiers appels ont porté sur un montant total de 800 millions d'euros, la Commission propose comme troisième appel des contributions de puiser ce qui reste sur le 7ème FED, à savoir 481 millions d'euros. Pour ce qui concerne les contributions des Etats membres, le 7ème FED serait ainsi clôturé. Resterait alors pour le dernier appel un montant de 521 millions d'euros, à prendre sur le 8ème FED. Il est rappelé que la répartition des charges entre Etats membres change, notamment parce qu'à partir du 8ème

FED, l'Autriche, la Finlande et la Suède devront contribuer au financement du FED. Le tableau à l'annexe 1 présente les clés de répartition des 7ème et 8ème FED, ainsi que les montants que chaque Etat membre devrait verser sur la base du scénario décrit ci-dessus.

3. ESTIMATIONS D'EXECUTION POUR L'EXERCICE 2003

Le niveau de dépenses pour l'année 2003 ne constitue qu'une estimation approximative basée sur le rythme observé dans le passé pour les différents FED. Il est tenu compte des effets escomptés de la déconcentration des services de la Commission. Il est clair que le timing de la ratification de l'accord de Cotonou aura un effet majeur sur le niveau effectif des décisions et paiements. Les chiffres doivent donc être interprétés avec prudence.

Aussi bien en termes de décisions que de paiements, la Commission table pour 2003 sur un montant de 2 500 millions d'euros. En ce qui concerne les décisions, la majeure partie devrait se faire au titre du 9ème FED qui devrait devenir pleinement opérationnel. Après la ratification de l'accord de Cotonou, un montant total estimé à 15,4 milliards d'euros devrait être disponible pour des nouveaux engagements. De ce montant, 12,8 milliards d'euros concernent la nouvelle enveloppe financière prévue par l'accord de Cotonou (éventuellement majoré de 1 milliard d'euros après examen par le Conseil en 2004). S'y ajoutent les reliquats des FED précédents (6ème, 7ème et 8ème), estimés à ce stade à 2,6 milliards d'euros.

Par rapport au passé, le niveau des décisions devrait donc significativement augmenter pendant les années suivantes. Pour la période 2003 à 2007, la Commission s'attend à ce stade à un niveau moyen de 2,5 à 2,6 milliards d'euros, avec un pic dépassant les 3 milliards d'euros en 2005.

Pour ce qui concerne les paiements, le montant moyen prévu s'élève à 2,7 à 2,8 milliards d'euros. Le pic est attendu pour l'année 2006 où les dépenses devraient également dépasser les 3 milliards d'euros.

Avec l'objectif de ramener le solde de fin d'année 2003 à un montant voisin à 200 M€, et tenant compte des intérêts, la Commission estime que des contributions des Etats membres à hauteur de 2 300 M€ devraient suffire pour garantir un financement correct du FED.

Le tableau suivant reprend la situation financière prévue pour les années 2002 (voir tableau plus haut), complétée par la prévision pour 2003.

en million d'euros

	Opérations courantes	Stabex
Solde au 01/01/2002	391,2	220,2
Contributions prévues en 2002	1 716,5 ¹⁰	218,7 ¹¹
Transfert du Stabex vers compte dépenses courantes FED (estimation)	255,2	-255,2
Intérêts (prévision)	10,0	21,0
Prévision des dépenses	-2 000,0	-1,7
Solde prévisible au 31/12/2002	372,9	203,1¹²
Dépenses prévisionnelles 2003	-2 500,0	
Intérêts (prévision)	20,0	
Besoins prévisionnels 2003	2 300,0	
Solde prévisible au 31/12/2003	192,9	203,1¹³

¹⁰ Un montant de 83,5 millions d'euros a été versé avant le 01/10/2002 et fait donc déjà partie du solde au 01/01/2002. Le total des appels des contributions 2002 est donc de 1800 millions d'euros

¹¹ Versement de la dernière créance en janvier 2002

¹² La Commission est tenue de garder ce montant sur le compte Stabex en vue d'éventuels paiements actuellement suspendus en faveur du Soudan et du Togo

¹³ Idem

ANNEXE 1

CONTRIBUTION AU FED POUR L'EXERCICE 2002

Pays	CLE 7ème FED	CLE 8ème FED	Appel 20/01/2002 sur 7ème FED	Appel 01/04/2002 sur 7ème FED	Appel 01/07/2002 sur 7ème FED	Appel 1/11/2002 sur 8ème FED	Appel Total 2002
	%	%	euros	euros	euros	euros	euros
ALLEMAGNE	25,96	23,36	129 800 000	77 880 000	125 323 600	121 238 400	454 242 000
BELGIQUE	3,96	3,92	19 800 000	11 880 000	19 057 600	20 344 800	71.082.400
DANEMARK	2,07	2,14	10 350 000	6 210 000	10 530 700	11 106 600	38 197 300
ESPAGNE	5,9	5,84	29 500 000	17 700 000	27 918 000	30 309 600	105.427 600
FRANCE	24,37	24,3	121 850 000	73 110 000	117 033 700	126 117 000	438.110 700
GRECE	1,22	1,25	6 100 000	3 660 000	6 320 200	6 487 500	22.567 700
IRLANDE	0,55	0,62	2 750 000	1 650 000	2 508 000	3 217 800	10.125 800
ITALIE	12,96	12,54	64 800 000	38 880 000	62 285 600	65 082 600	231.048 200
LUXEMBOURG	0,19	0,29	950 000	570 000	866 400	1 505 100	3.891 500
PAYS-BAS	5,57	5,22	27 850 000	16 710 000	26 553 700	27 091 800	98.205 500
PORTUGAL	0,88	0,97	4 400 000	2 640 000	4 100 800	5 034 300	16.175 100
ROYAUME-UNI	16,37	12,69	81 850 000	49 110 000	78 501 700	65 861 100	275.322 800
AUTRICHE		2,65				13 753 500	13.753 500
FINLANDE		1,48				7 681 200	7.681 200
SUEDE		2,73				14 168 700	14.168 700
TOTAL	100,00	100,00	500 000 000	300 000 000	481 000 000	519 000 000	1.800.000 000

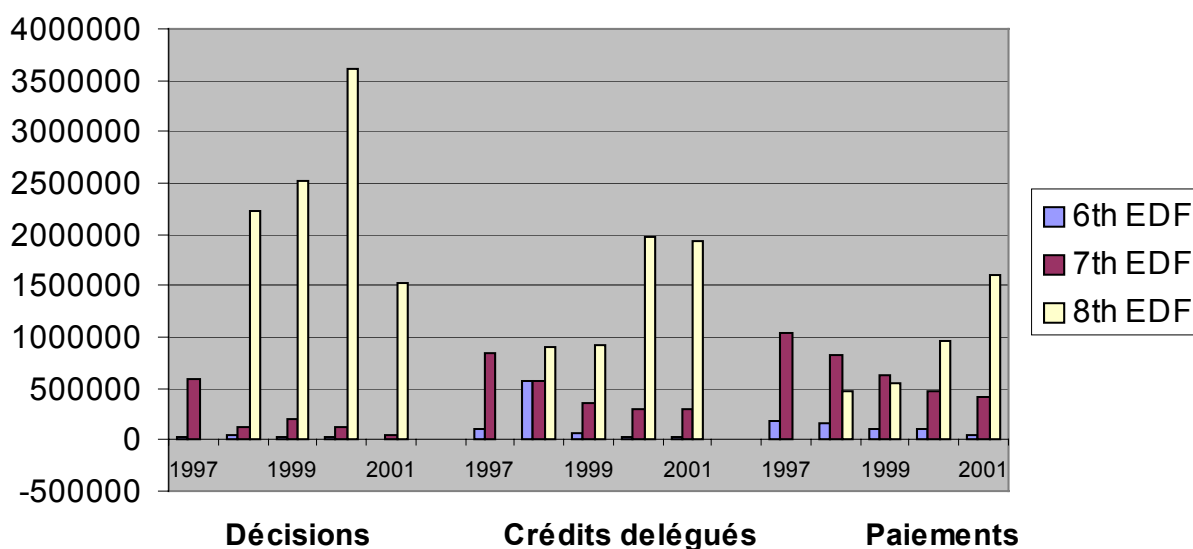
Annexe 2 : Extraits des comptes de gestion au 31.12.2001

COMPTES CONSOLIDES DU FED AU 31.12.2001

DOTATIONS	6e FED	7e FED	8e FED	6e, 7e & 8e FED
Aide programmable	5 172 911	6 068 462	6 726 913	17 968 286
Réserve générale	10 945	54 986	32 349	98 279
Réserve programme Cotonou			1 200 000	1 200 000
Ajustement structurel (FAS)	6 000	1 152 007	1 650 000	2 808 007
Aide non programmable	2 529 174	3 770 787	3 855 697	10 155 658
Transferts à d'autres fonds	110 051	433 641		543 692
Recettes diverses		23 405		23 405
TOTAL	7 829 081	11 503 287	13 464 959	32 797 326

	FED	TOTAL CUMULE		CHIFFRES ANNUELS				
		As at 31/12/01	En % des dotations	1997	1998	1999	2000	2001
DECISIONS								
	6	7 481.879	96%	24 216	(44 644)	(22 719)	29 811	(14 203)
	7	10 802.709	94%	591 769	116 834	205 290	113 870	48 215
	8	9 868.233	73%		2 224 097	2 510 248	3 613 736	1 520 151
TOTAL		28 152.821		615 985	2 296 287	2 692 819	3 757 417	1 554.162
CREDITS DELEGUES								
	6	7 285.434	93%	109.117	563 443	66 889	30 641	26 924
	7	9 657.241	84%	852 298	563 443	350 166	294 741	294 114
	8	5 738.612	43%		893 967	931 547	1 970 775	1 942 324
TOTAL		22 681.288		961 415	2 020 853	1 348 602	2 296 156	2 263 362
PAIEMENTS								
	6	7 186.584	92%	173 843	153 872	103 771	100 838	50 460
	7	8 906.299	77%	1 038 852	819 131	627 066	478 191	406 923
	8	3 590.777	27%		466 621	544 540	969 135	1 610 480
TOTAL		19 683.660		1 212 695	1 439 624	1 275 377	1 548 165	2 067 863

FED comptes consolidés au 31.12.2001



Comptes consolidés du FED au 31.12.2001 (Nature de l'aide)

en 1 000 euros

	6e FED	%	7e FED	%	8e FED	%	TOTAL	%
AIDE PROGRAMMABLE (PIN)								
Dotation	5 172 911		6 068 462		6 726 913		17 968 286	
Décisions	4 874 241	94%	5 603 438	92%	5 170 930	77%	15 648 610	87%
Crédits délégués	4 705 483	91%	4 761 090	78%	1 816 095	27%	11 282 668	63%
Paievements	4 622 727	89%	4 248 910	70%	867 800	13%	9 739 437	54%
RESERVE GENERALE	10 945		54 986		32 349		98 279	
RESERVE – PROGRAMMEE COTONOU					1 200 000		1 200 000	
AJUSTEMENT STRUCTUREL (FAS)								
Dotation	6 000		1 152 007		1 650 000		2 808 007	
Décisions	6 000	100%	1 152 007	100%	1 568 132	95%	2 726 140	97%
Crédits délégués	5 995	100%	1 149 596	100%	1 143 146	69%	2 298 737	82%
Paievements	5 407	90%	1 139 546	99%	943 578	57%	2 088 530	74%
AIDE NON PROGRAMMABLE								
Dotation	2 529 174		3 770 787		3 855 697		10 155 658	
Décisions	2 512 327	99%	3 682 982	98%	3 129 170	81%	9 324 479	92%
Crédits délégués	2 487 256	98%	3 450 244	91%	2 779 371	72%	8 716 871	86%
Paievements	2 473 842	98%	3 259 367	86%	1 779 399	46%	7 512 608	74%
TRANSFERTS D'AUTRES FONDS								
Dotation	110 051		433 641				543 692	
Décisions	89 311	81%	364 282	84%			453 593	83%
Crédits délégués	86 699	79%	296 312	68%			383 011	70%
Paievements	84 608	77%	258 476	60%			343 085	63%
RECETTES DIVERSES			23 405				23 405	
TOTAL								
Dotation	7 829 081		11 503 287		13 464 959		32 797 326	
Décisions	7 481 879	96%	10 802 709	94%	9 868 233	73%	28 152 821	86%
Crédits délégués	7 285 434	93%	9 657 241	84%	5 738 612	43%	22 681 288	69%
Paievements	7 186 584	92%	8 906 299	77%	3 590 777	27%	19.683 660	60%